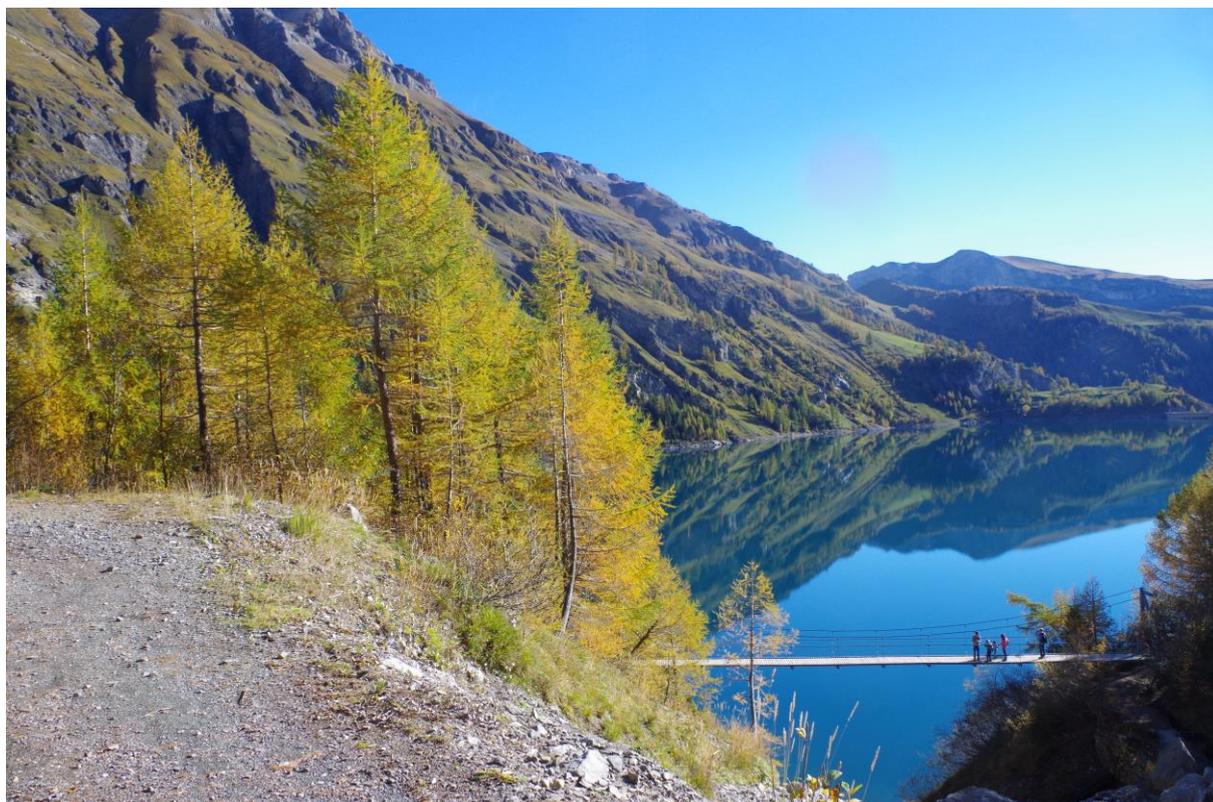


## **Anzère2025**, une stratégie touristique actualisée *pour redynamiser la région*

Document de référence pour un développement concerté des  
communes d'Ayent et d'Arbaz



**Version finale | Juillet 2016**

**Commission « stratégie touristique »** : coordonnée et animée par les bureaux Pacte3F et Blanc & Schmid dans le cadre de la démarche « Anzère2025 ».

### Composition de la commission

- **Marco Aymon**, Président, commune d'Ayent
- **Vincent Rebstein**, Président, commune d'Arbaz
- **Vivian Mottet**, Conseiller communal, Ayent
- **Philippe Constantin**, Conseiller communal, Arbaz
- **Bernard Morard**, Conseiller communal, Ayent
- **Alain Délétroz**, Président de la société de développement
- **Olivier Foro**, mandat de direction Anzère Tourisme, remplacé par Damian Indermitte dès sa nomination (4 mars 2016)
- **Gilles Praplan**, Directeur Remontées mécaniques Télé-Anzère
- **Gerdien Trachsel**, Représentante des agences immobilières
- **Frédéric Widmer**, ASPA Anzère
- **Jean-Pierre Constantin**, Hôtel / Restaurant la Poste
- **Sandra Rey**, Secrétaire Arbaz Tourisme
- **Frédéric La Sala**, directeur ESS

<b>Projet</b>	<b>Anzère2025: actualisation de la stratégie touristique</b>
<b>Mandants</b>	<b>Communes d'Ayent et d'Arbaz</b>
	Pacte3F, Anne Sophie Fioretto
Coordination	Pacte3F, Kilian Constantin
	Pacte3F, Silvia Da Silva
Versions	N°1 pour consultation par la commission
	<b>N°2 version finale</b> , 19.07.2016
Validation / présentation	Conseil général d'Ayent et conseil communal d'Arbaz

## Table des matières

<b>1. PRÉAMBULE – VERS UNE NOUVELLE DYNAMIQUE TOURISTIQUE À ANZÈRE</b>	<b>4</b>
1.1. CONTEXTE : DE NOUVELLES CONDITIONS-CADRES (LTOUR, 2014)	4
1.2. LA DÉMARCHÉ : CONNAÎTRE, ANIMER, FÉDÉRER ET CHOISIR	5
1.3. LE POINT DE DÉPART DE LA DÉMARCHÉ : LE DIAGNOSTIC TOURISTIQUE	7
1.4. OBJECTIF « OPÉRATIONNEL » : FACILITER LA MISE EN ŒUVRE	9
1.5. ANZÈRE2025, UN PROCESSUS D’AMÉLIORATION CONTINUE SOUHAITÉ PAR LES COMMUNES	9
<b>2. ANZÈRE2025, QUELLE VISION TOURISTIQUE POUR DEMAIN ?</b>	<b>10</b>
2.1. UNE VISION TOURISTIQUE « REVISITÉE »	10
2.2. DES PUBLICS CIBLES AFFIRMÉS	10
2.3. DES LIGNES DIRECTRICES CLAIRES	12
VOLET 1 : STATION / VILLAGE	12
VOLET 2 : LOISIRS	12
VOLET 3 : NATURE	13
VOLET 4 : DURABILITÉ / ENVIRONNEMENT	13
VOLET 5 : TRANSVERSALITÉ	13
<b>3. OPÉRATIONNALISER LA STRATÉGIE ANZÈRE2025 PAR SON PLAN D’ACTION</b>	<b>13</b>
3.1. STRUCTURE DU PLAN D’ACTION	13
3.2. TABLEAUX RÉCAPITULATIFS DU PLAN D’ACTION PAR THÉMATIQUE	14
<b>4. ORGANISATION, CONCLUSION ET PERSPECTIVES</b>	<b>19</b>
4.1. MODE DE FINANCEMENT : VERS UN SCÉNARIO « ÉQUITABLE »	19
4.2. A VENIR : PROJET DE RÈGLEMENT & PASS’ AVANTAGES	20
4.3. CONCLUSION ET PERSPECTIVES	21
<b>5. ANNEXES</b>	<b>21</b>

## 1. Préambule – vers une nouvelle dynamique touristique à Anzère

---

### 1.1. Contexte : de nouvelles conditions-cadres (LTour, 2014)

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le tourisme au premier janvier 2015, le canton du Valais s'est doté d'une nouvelle loi pour **encourager la professionnalisation des structures touristiques** (notamment dans le domaine de la promotion touristique par la création d'entreprise du tourisme), permettant **d'augmenter les moyens financiers** (grâce à la mutualisation des différents outils (taxe de séjour, taxe d'hébergement, taxe de promotion touristique et fond cantonal pour le tourisme) à disposition de l'activité touristique, et de simplifier les démarches administratives (élaboration de lignes directrices guidées).

Cette nouvelle loi offre de nouvelles opportunités de financement en « libéralisant » les conditions-cadres liées aux taxes touristiques, avec notamment :

- Le **déplafonnement de la taxe de séjour** et la possibilité d'introduire **une taxe de séjour forfaitaire**, plus équitable ;
- L'introduction d'un fond cantonal pour le tourisme pour soutenir et encourager le développement de projets d'envergure.

Plus souple, notamment au niveau du financement, cette nouvelle loi sur le tourisme nécessite la mise en place d'un processus d'élaboration comprenant les étapes suivantes :

- La définition d'une vision concertée et l'élaboration **de lignes directrices** (description du développement souhaité) ;
- L'élaboration **d'un plan d'action** y compris la détermination des besoins financiers ;
- L'élaboration d'un projet de règlement sur les taxes touristiques découlant des lignes directrices et du plan d'action (= mise en cohérence entre les besoins et les ressources).

#### → L'ambition des communes d'Ayent et d'Arbaz se résume à :

- L'actualisation de la politique touristique existante de 2005 ;
- La prise en compte de la nouvelle base légale et la mise en adéquation avec les enjeux touristiques actuels ;
- La nécessité de définir de manière concertée et durable une vision, un positionnement et des lignes directrices fortes qui permettront à Anzère de révéler son potentiel et de se démarquer des autres destinations touristiques alpines.
- La volonté de fédérer les acteurs proactifs du tourisme pour regarder vers le futur (plutôt que de regretter le passé), et d'initier à travers une démarche participative, une nouvelle dynamique constructive.

## 1.2. La démarche : connaître, animer, fédérer et choisir

### Une démarche participative pour créer une dynamique de territoire

La démarche choisie par les communes d'Ayent et d'Arbaz intègre parfaitement les exigences de la L<sup>Tour</sup> et prévoit **l'implication de tous les acteurs du tourisme**, ainsi que de la population, dans le but de sensibiliser tous les acteurs à l'importance et à la complexité de l'activité touristique, mais également **pour faire germer une dynamique intergénérationnelle favorable au changement d'état d'esprit** et au réveil de la « Belle endormie » (cf. O.Forò).

→ Accompagnée par une équipe neutre et professionnelle, cette démarche favorise l'échange d'idées et le consensus autour de projets prioritaires.



Cette démarche participative est axée autour de l'organisation de trois ateliers participatifs :

- **Atelier 1 – CONNAÎTRE** : Analyse des besoins et scénarii possibles de financement ;
- **Atelier 2 – MUTUALISER / FEDERER** : Revue de la politique touristique 2005 et définition d'une vision partagée et d'un positionnement pour 2025 ;
- **Atelier 3 – METTRE EN COHERENCE / CHOISIR** : Réflexion argumentée sur l'élaboration du nouveau plan d'action 2025 (offre) et mise en cohérence avec la vision, les publics-cibles et les besoins touristiques à l'horizon 2025.

#### Déroulement et objectifs généraux

Lors de chaque soirée, les participants (env. 100, 60, 80 pers.) étaient invités à participer à différents ateliers thématiques **pour échanger sur les besoins, attentes et propositions pour redynamiser Anzère**. Les échanges étaient illustrés par des posters / affiches soigneusement préparés, et accompagnés de documents écrits présentant exemples, données statistiques, et bonnes pratiques.

Par souci de transparence, la démarche a intégré un **plan de communication** basé sur :

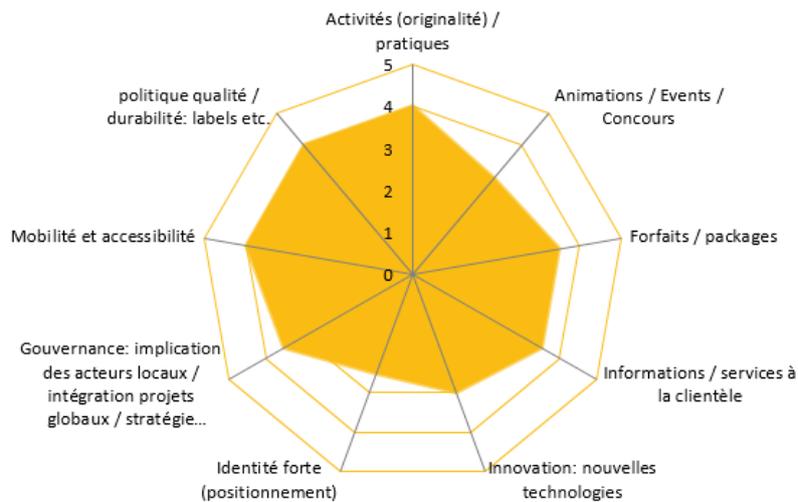
- La réalisation, diffusion en tout ménage de **4 bulletins d'information** ;
- La création d'une rubrique dédiée à la démarche sur le site officiel d'Anzère ;
- La mise à disposition d'une boîte à idées + adresse mail de correspondance à l'attention de tous.

→ Cette démarche participative et transparente a permis l'élaboration commune d'une nouvelle stratégie touristique « Anzère2025 », qui devra servir de **feuille de route intercommunale et de guide pour le pilotage de la nouvelle structure Anzère Tourisme SA**.

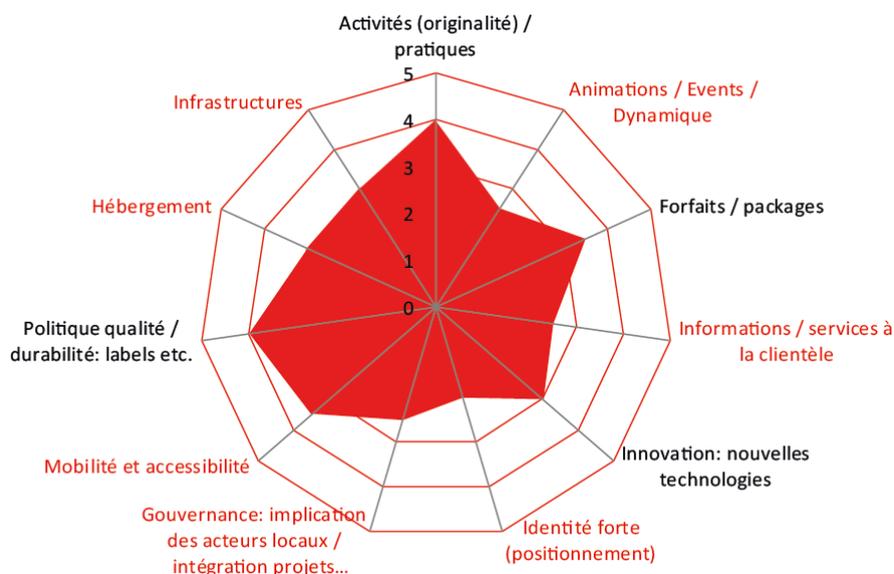
### 1.3. Le point de départ de la démarche : le diagnostic touristique

Dans le but d'établir un **état des lieux de la situation touristique à Anzère**, les principaux éléments de l'activité touristique (produits, expériences, services, infrastructures) sont analysés et confrontés à la vision des participants (atelier 1). Les éléments qui retiendront notre attention lors de la démarche sont présentés ci-après et servent de base de travail.

#### Diagnostic préliminaire



#### Diagnostic partagé établi suite à la réalisation de l'atelier 1



→ Il en ressort un diagnostic complet, et l'identification de « points de faiblesse » telles que le manque d'animation « toute l'année », l'absence de positionnement (« on veut tout faire et tout proposer à tous les publics ! »), les problématiques liés au manque de lits chauds et à la qualité des infrastructures.

Synthèse : tableau des forces, faiblesses, opportunités, menaces (FFOM)

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>Place du village (grenouillère)</li> <li>Nouvelle structure touristique en phase de mise en place</li> <li>Investissements réalisés dans le domaine de l'énergie (chauffage à distance, ...)</li> <li>Infrastructures touristiques existantes</li> </ul> <p><i>Wellness – Spa, Place de jeu, Remontées mécaniques, Tennis...</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre élevé d'activités proposées</li> </ul> <p><i>Ski, VTT, Randonnée, Wellness...</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Domaine skiable</li> </ul> <p><i>Taille « humaine », Orientation « soleil », Variété des pistes et des secteurs</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Jardin débutant au cœur du village (ski)</li> <li>Desserte routière (2 accès distincts) et desserte en transports en commun (Car Postal)</li> <li>Cadre géographique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Positionnement « pas clair »</li> <li>Offre « Hébergement »</li> </ul> <p><i>Nombre de lits</i></p> <p><i>Qualité des lits</i></p> <p><i>Diversité des lits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Absence d'une « vraie » offre hôtelière</li> <li>Manque de dynamisme de l'économie locale (commerces, entreprises, associations,)</li> <li>Fort contraste entre la haute saison (hiver/juillet-août) et la basse saison</li> <li>Nombre de places de stationnement à disposition</li> <li>Signalétique (parking, panneau Rawyl/Tzeuzier)</li> <li>Activités estivales « classiques »</li> </ul> <p><i>Randonnée</i></p> <p><i>VTT</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Domaine skiable</li> </ul> <p><i>Snowpark mal adapté</i></p>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>Evolution de la loi sur le tourisme (plus de souplesse)</li> <li>Mise en réseau des partenaires touristiques de la région.</li> </ul> <p><i>Mosaic Pass</i></p> <p><i>Accord avec TéléConthey</i></p> <p><i>Accord avec Télé Mont-Noble</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Développement de la saison estivale</li> <li>Homologation des pistes/sentiers VTT</li> <li>Développement d'activités en station « Freestyle » (potentiel de diversification + cohérence avec le positionnement)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Difficulté d'adhésion à l'organisme de promotion VWP</li> <li>Cours de change (€/€)</li> <li>Destinations ski/bains nationales et internationales</li> <li>Absence de consensus autour de la politique touristique locale</li> </ul>

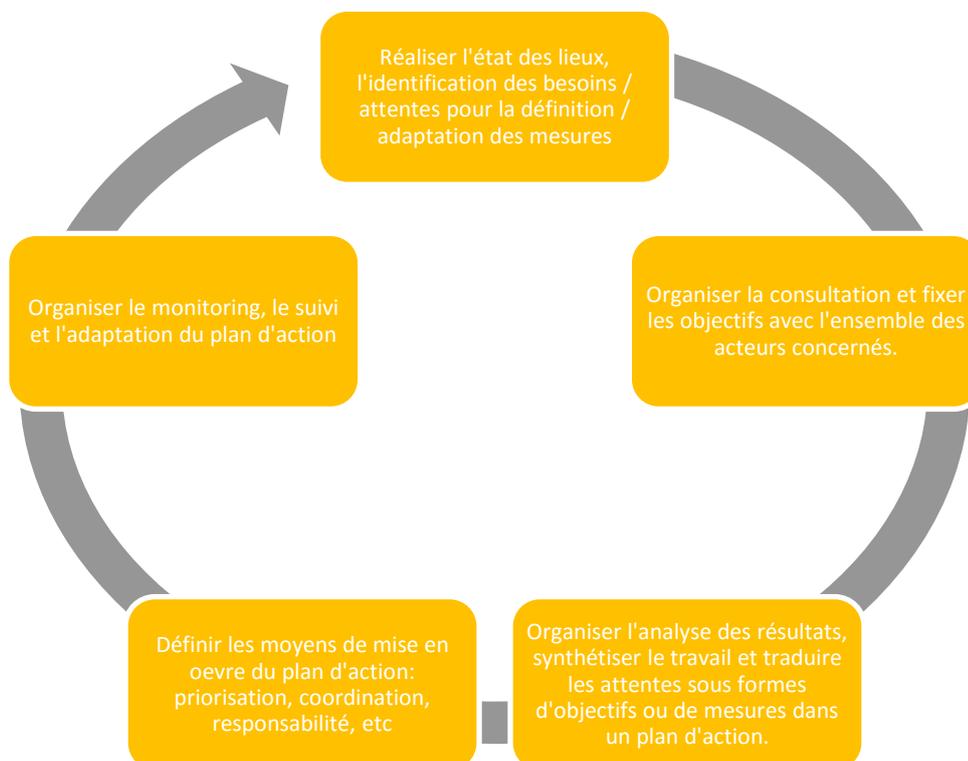
#### 1.4. Objectif « opérationnel » : faciliter la mise en œuvre

La stratégie touristique **Anzère2025** se veut résolument applicable et fédératrice. Les résultats se traduisent donc à la fois par un rapport stratégique (ce document), mais également par la réalisation d'un **plan d'action identifiant des objectifs spécifiques et des mesures associées** (voir partie 4 pour la présentation du plan d'action détaillé).

Ces mesures et objectifs répondent aux problématiques discutées lors des différents ateliers avec les acteurs touristiques, politiques et avec la population locale. **Pensé comme un véritable outil fédérateur et facilitateur**, le plan d'action rassemble l'ensemble des idées proposées et validées et constitue dès lors la feuille de route opérationnelle d'Anzère Tourisme SA, répertoriant projets, mesures et actions concrètes à mener d'ici 2025. Utilisé comme tel, l'équipe d'accompagnement espère que le fruit de ces réflexions, ainsi synthétisé, **puisse contribuer au maintien de la dynamique locale et au renforcement de l'attractivité et de la viabilité économique et touristique de la région d'Anzère (Arbaz / Anzère)**.

#### 1.5. Anzère2025, un processus d'amélioration continue souhaité par les communes

Le plan d'action n'est pas figé mais fait partie intégrante d'un **processus d'amélioration continue**. Dès lors, le plan d'action est régulièrement analysé et actualisé en fonction de l'évolution du contexte économique et touristique. Son adaptabilité permet de rester proactif et d'anticiper des changements, plutôt que d'en subir les effets / impacts.



## 2. Anzère2025, quelle vision touristique pour demain ?

---

### 2.1. Une vision touristique « revisitée »

Le tourisme constitue la principale activité touristique de la région. Le Conseil communal, en collaboration avec la commission du tourisme, la promotion économique et le Comité d'Anzère ont validé en 2005 une première politique du tourisme pour la région d'Anzère, basée sur les principes du développement durable. Les objectifs et mesures proposés par le plan d'action 2005 renforcent la vision de l'époque :

#### « Un village de vacances dans la nature »

Trop générale, nous souhaitons que notre démarche permette l'identification des spécificités d'Anzère pour actualiser et préciser une vision 2025 révélatrice des atouts locaux. La réflexion est ainsi poussée pour que l'offre touristique d'Anzère puisse se démarquer sur l'échiquier touristique valaisan et au-delà.

A la suite des premiers ateliers, la vision suivante est validée :

#### « Anzère, une station à taille humaine, 4 saisons, synonyme de nature et de bien-être »

→ **En cherchant à spécifier la vision**, il s'agit d'adapter le potentiel de développement aux véritables ressources d'Anzère, ce qui permet la construction d'un plan d'action opérationnel précis et original.

### 2.2. Des publics cibles affirmés

Lors des ateliers, nous avons identifié et validé **trois publics cibles différents** pour la station d'Anzère :

- **Les propriétaires**, à considérer comme de véritables ambassadeurs et acteurs de la station ;
- **Les familles avec enfants**, segment déjà bien présent, à renforcer (fidélisation) ;
- **Les jeunes sportifs**, seuls ou en groupe, constituant un fort potentiel de développement (attractivité).

Pour chaque public cible, les caractéristiques suivantes sont prises en compte (cf. rapport d'analyse, OVT 2015) :

### Les propriétaires

<p><b>Qu'attendent-ils du lieu ?</b></p> <p>Infrastructures</p> <p>Animation</p> <p>Mobilité</p> <p>Signalétique</p> <p>Diversité de l'offre de loisirs</p>	<p><b>Objectifs pour la station</b></p> <p>Augmentation de la présence</p> <p>Multiplication des séjours</p> <p>Création d'un sentiment d'appartenance</p>
<p><b>Caractéristiques</b></p> <p>Séniors</p> <p>Gastronomie</p> <p>Fidélité à la région</p> <p>Bonne connaissance de la station</p> <p>Apprécient les balades et les randonnées</p> <p>Participent aux manifestations locales</p>	<p><b>Exemples de bonnes pratiques</b></p> <p>Développement de partenariats entre les différentes stations de la région (Pass commun)</p>

### Les familles avec enfants

<p><b>Qu'attendent-ils du lieu ?</b></p> <p>Hébergements adaptés</p> <p>Infrastructures</p> <p>Animations adaptées à tous les âges</p> <p>Variété dans l'offre de loisirs</p> <p>Structure de garde pour les enfants</p> <p>Sécurité</p> <p>Signalétique</p>	<p><b>Objectifs pour la station</b></p> <p>Fidéliser</p> <p>Renforcer l'image familiale de la station</p> <p>Augmentation de la fréquentation</p>
<p><b>Caractéristiques</b></p> <p>Tendance à la fidélisation</p> <p>Des besoins changeants (en fonction de l'âge des enfants)</p> <p>Actifs</p> <p>Sensibles aux tarifs</p>	<p><b>Exemples de bonnes pratiques</b></p> <p>Nécessité de développer des activités coordonnées, à l'image de Nendaz et de Crans-Montana</p>

## Les jeunes sportifs

<p><b>Qu'attendent-ils du lieu ?</b></p> <p><i>Infrastructures sportives</i>  <i>Hébergements adaptés</i>  <i>Animations (nocturne, après-ski)</i>  <i>Mobilité (transports en commun)</i>  <i>Signalétique</i>  <i>Diversité de l'offre de loisirs</i>  <i>Avantages par groupes</i></p>	<p><b>Objectifs pour la station</b></p> <p><i>Augmentation de la fréquentation</i>  <i>Prolongation des séjours (avec nuitées)</i>  <i>Fidélisation à moyen et long terme</i></p>
<p><b>Caractéristiques</b></p> <p><i>Actifs</i>  <i>Noctambules</i>  <i>Sensibles aux tarifs (pouvoir d'achats)</i>  <i>Apprécie la diversité</i>  <i>Sensibles aux animations (concours, défis) et aux nouvelles technologies</i></p>	<p><b>Exemples de bonnes pratiques</b></p> <p><i>Nécessité de développer des animations sur les pistes et dans les villages (après-ski), notamment Annivers et Thyon.</i></p>

### 2.3. Des lignes directrices claires

Afin de répondre aux exigences de la L'Tour et dans le but de faciliter la lecture et la compréhension du plan d'action par tous les acteurs, nous avons divisés le plan d'action en 5 thématiques discutées et validées en ateliers : **Station/village, loisirs, nature, durabilité, mesures transversales.**

#### Volet 1 : Station / village

Le volet *Station / village* regroupe toutes les mesures liées à l'augmentation de l'attractivité et l'amélioration de la qualité de vie (habitants et touristes) sur le secteur station d'Anzère. Plusieurs mesures concernent notamment le réaménagement et le « réveil » (redynamisation) de la place du village.

#### Volet 2 : Loisirs

Le volet *Loisirs* concerne l'ensemble des mesures visant à améliorer l'offre « loisirs (sport et découverte) » sur le territoire de la destination d'Anzère comprenant si nécessaire d'éventuelles collaborations avec les destinations voisines de Crans-Montana, Loèche-les-Bains ou encore Savièse. Ces mesures concernent notamment le développement d'activités annexes sur le domaine skiable et la valorisation de la saison estivale et de l'intersaison.

### Volet 3 : Nature

Le volet *Nature* regroupe les mesures liées à la création et l'amélioration d'activités et d'infrastructures liées à la nature (à l'exception des mesures concernant le sport référencées sous *Loisirs*). Ces mesures concernent notamment des projets liés à la valorisation du patrimoine au sens large, et des bisses.

### Volet 4 : Durabilité / Environnement

Le volet *Durabilité / Environnement* concerne les mesures ayant trait au développement durable et à l'environnement comme l'encouragement à la rénovation du patrimoine bâti dans une optique d'efficacité énergétique ou la sensibilisation des touristes (familles avec enfants) aux questions de durabilité.

### Volet 5 : Transversalité

Le volet *Transversalité* concerne les mesures s'appliquant à l'ensemble des thématiques comme la communication, la signalétique, les conditions-cadres ou le financement. Les mesures liées à la communication cherchent notamment à renforcer l'aspect « communication » et « promotion » de la destination d'Anzère par le biais des différents canaux existants et à créer.

## 3. Opérationnaliser la stratégie Anzère2025 par son plan d'action

### 3.1. Structure du plan d'action

L'élaboration du nouveau plan d'action est basée sur les thèmes clés de la vision revisitée. Le plan d'action est divisé en cinq thématiques principales, comprenant trois sous-thèmes systématiques. Chaque sous-thème est complété par une ou plusieurs mesures, **avec précision des responsabilités, des publics cibles et des priorités.**

→ Une construction systématique et logique, pour une lecture et une prise en main facilitée.

### Structure du plan d'action

#### 5 thématiques principales

Station - Village | Loisirs | Nature | Durabilité - Environnement | Transversalité

#### 3 sous-thèmes systématiques

=> Précisé par des objectifs

Activités - Animations | Infrastructures - Equipements | Qualité - Innovation

#### Les différentes mesures

=> en fonction des sous thèmes systématiques

Mesure A | Mesure B | Mesure C | Mesure D | ....  
avec précision des responsabilités, des public-cibles et des priorités

### 3.2. Tableaux récapitulatifs du plan d'action par thématique

Voir tableaux ci-après

#### Anzère2025, village / station



		RESPONSABILITE	PUBLIC-CIBLE	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3	BUDGET
Dynamisation de la place du village	<b>Activités / Animations</b>						
	Création d'un agenda touristique «4 saisons»	Anzère Tourisme SA	🏠 👤 🚶	■ ■ ■			
	Création de nouvelles activités plein-air en station réparties sur l'ensemble des 4 saisons.	Anzère Tourisme SA	🏠 👤 🚶	■ ■ ■			
	Adaptation de la politique commerciale pour les commerces et restaurants (gestion des ouvertures)	Communes	🏠 👤		■ ■ ■		
	Création d'événements hors du village d'Anzère (chapelle, église) Programme d'encouragement au développement de l'activité économique sur la place du village (services diversifiés, mise à disposition de locaux, loyers modérés, ...)	Anzère Tourisme SA Communes	👤 🚶 🏠 👤	■ ■ ■ ■ ■ ■			
Consolidation de l'offre en infrastructures actuelles	<b>Infrastructures / Equipements</b>						
	Inventaire de l'infrastructure existante (patinoire, mur de grimpe, ...)	Anzère Tourisme SA	🏠 👤 🚶	■ ■ ■			
	Création d'une zone de stationnement satellite	Communes	🏠 👤 🚶	■ ■ ■			
	Augmentation de la cadence des bus (4 saisons)	Communes	🏠 👤		■ ■ ■		
	Création d'un concept «garde-animation» pour enfants (Swiss Snow Kids Village)	Anzère Tourisme SA Ecole de ski	👤	■ ■ ■			
	Elaboration d'un concept signalisation et information (piétons + route)	Communes	🏠 👤	■ ■ ■			
	Création d'une offre hébergement pour les jeunes (CUBE)	Communes	🏠 👤	■ ■ ■			
	Amélioration de la communication sur le front de neige du village (liaison domaine skiable)	Anzère Tourisme SA Communes	🏠 👤	■ ■ ■			
Amélioration de la perception «Qualité»	<b>Qualité / Innovation</b>						
	Création d'une liaison plaine-montagne depuis Sion (projet d'agglomération). Demande de concession à l'OFT	Communes	🏠 👤 🚶		■ ■ ■		
	Programme d'incitation à la location (village de lits chauds) avec une plateforme communication	Anzère Tourisme SA	🏠 👤 🚶	■ ■ ■			
	Programme d'incitation à la rénovation des anciens objets (programme de fidélité pour les propriétaires loueurs)	Communes	🏠 👤		■ ■ ■		

## Anzère 2025, loisirs



Renforcement de la diversité et de la complémentarité entre les activités et les animations sur l'ensemble de la saison

Activités / Animations	RESPONSABILITE	PUBLIC-CIBLE	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3	BUDGET
Inventaire des activités / animations existantes	Anzère Tourisme SA	Propriétaires, Familles, Sportifs	■ ■ ■ ■ ■			
Création d'un catalogue d'activités «4 saisons»	Anzère Tourisme SA	Propriétaires, Familles		■ ■ ■ ■ ■		
Structuration de l'offre non ski sur le domaine skiable (randonnée hivernale, luge, fatbike)	Anzère Tourisme SA	Familles		■ ■ ■ ■ ■		
Création d'un plan directeur «gastronomie» (station + domaine skiable)	Anzère Tourisme SA	Propriétaires, Familles		■ ■ ■ ■ ■		
Création d'une cellule animation (ESS, Glycerine?)	Anzère Tourisme SA	Familles	■ ■ ■ ■ ■			
Création de nouvelles activités au Pas de Maimbré durant la saison estivale (lever de soleil) et activités ludiques pour les enfants (chemin didactique)	Anzère Tourisme SA	Propriétaires, Familles	■ ■ ■ ■ ■			
Développement de nouvelles animations / activités en lien avec le SPA (soirée thématique, etc)	Anzère Tourisme SA	Propriétaires, Familles	■ ■ ■ ■ ■			
Création d'un Pass VTT régional (Crans-Montana, Car Postal, ...)	Anzère Tourisme SA	Sportifs		■ ■ ■ ■ ■		

Amélioration de l'infrastructure dédiée aux loisirs (remontées mécaniques, centre sportif)

Infrastructures / Equipements	RESPONSABILITE	PUBLIC-CIBLE	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3	BUDGET
Amélioration continue des infrastructures du domaine skiable (remontées mécaniques, skidata, mobiliers de pistes spécifiques)	Anzère Tourisme SA	Propriétaires, Familles, Sportifs		■ ■ ■ ■ ■		
Création, certification et valorisation des itinéraires VTT / DH de la région	Anzère Tourisme SA	Sportifs	■ ■ ■ ■ ■			
Création d'une piste de luge d'été (4 saisons)	Anzère Tourisme SA Communes	Familles			■ ■ ■ ■ ■	
Mise en place d'une nouvelle piste de luge sur le versant «Pas de Maimbré» (depuis la gare intermédiaire)	Anzère Tourisme SA	Familles		■ ■ ■ ■ ■		
Création d'une nouvelle place de jeux dans la cuvette du Pas de Maimbré	Anzère Tourisme SA Communes	Propriétaires, Familles	■ ■ ■ ■ ■			
Création de places de stationnement supplémentaires au Go	Communes	Propriétaires, Familles		■ ■ ■ ■ ■		
Création d'un itinéraire skiable jusqu'au Parking de Bonnefilie (via les bisces)	Anzère Tourisme SA	Propriétaires, Familles	■ ■ ■ ■ ■			

Offrir une valeur ajoutée aux activités existantes à l'aide des nouvelles technologies

Qualité / Innovation	RESPONSABILITE	PUBLIC-CIBLE	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3	BUDGET
Proposition du système Skiline pour les skieurs (création de défis, photopoint, etc)	Anzère Tourisme SA	Propriétaires, Familles, Sportifs		■ ■ ■ ■ ■		

### Légendes

Type d'action			Type de public-cible		
Concept	Étude	Réalisation	Propriétaires	Familles	Sportifs



Anzère2025, durabilité / environnement



	RESPONSABILITE	PUBLIC-CIBLE	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3	BUDGET
<b>Activités / Animations</b> Vulgarisation des principes de développement durable pour la création de nouvelles offres	Organisation de visites de la centrale de chauffage à distance (UFI, PCM)	Anzère Tourisme SA	Propriétaires	100%	0%	0%
	Sensibilisation des enfants (habitants et touristes) au principe de développement durable par l'organisation d'activités adéquates	Anzère Tourisme SA	Familles	100%	0%	0%
	Valorisation de l'espace «Rawyl» (visite du barrage, concept énergie (randonnée, grimpe))	Anzère Tourisme SA	Familles, Sportifs	100%	0%	0%
<b>Infrastructures / Equipements</b> Encouragement à la rénovation du patrimoine bâti et de la construction «Minergie»	Programme d'incitation à la rénovation des bâtiments existants (efficacité énergétique)	Commune	Propriétaires	0%	100%	0%
	Programme d'incitation de raccordement au chauffage à distance	Commune	Propriétaires	0%	100%	0%
	Encouragement à la réalisation d'infrastructures qui respectent le label énergie (Cité Energie)	Commune	Propriétaires, Familles	0%	100%	0%
	Encouragement à la rénovation des appartements existants (notamment au centre du village)	Commune	Propriétaires, Familles	0%	100%	0%
	Espace Développement Durable (réseau, formation, etc)	Privé	Familles	100%	0%	0%
<b>Qualité / Innovation</b> Labélisation / Valorisation des bonnes pratiques	Mise en avant des bonnes pratiques «environnementales» sur le territoire communal (Arbaz / Anzère)	Anzère Tourisme SA	Propriétaires, Familles	100%	0%	0%
	Sensibilisation de la clientèle touristique aux problématiques environnementales	Anzère Tourisme SA	Familles	100%	0%	0%

Légendes

**Type d'action**

- Concept (Icon: Head with gear)
- Étude (Icon: Document)
- Réalisation (Icon: Mountain climber)

**Type de public-cible**

- Propriétaires (Icon: House)
- Familles (Icon: Family group)
- Sportifs (Icon: Mountain climber)



## 4. Organisation, conclusion et perspectives

### 4.1. Mode de financement : vers un scénario « équitable »

Lors des ateliers, plusieurs scénarios sont présentés et discutés (voir tableau ci-après).

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5
Modalités	Augmentation de la taxe de séjour forfaitaire	Augmentation de la taxe de séjour forfaitaire / Augmentation de la taxe de séjour à l'unité	Augmentation de la taxe de séjour forfaitaire / Augmentation de la taxe de séjour unitaire / Modification de la taxe de promotion touristique	Modification de la taxe de promotion touristique	Augmentation de la taxe de séjour en fonction du type d'hébergement et basé sur un système saisonnier et incitatif avec la création d'un pass avantage (rabais et gratuité)
Remarques	Les montants actuels sont trop bas. Son application doit être généralisée (limitation de coulage lié à la taxe de séjour à l'unité). Pour les propriétaires locataires, une exemption de la taxe doit être envisagée.	L'augmentation de la taxe de séjour unitaire n'est pas judicieuse car elle pénalise actuellement les hôtes	Forte équité de traitement entre les différents acteurs. La triple augmentation peut sensiblement augmenter la fraude.	Status quo pour les entreprises de la commun. Perception auprès des entreprises actives sur la commune mais disposant d'un siège social hors de la commune.	Ce système est trop compliqué et implique de nombreux contrôles / Les frais administratifs sont conséquents (nombre de partenaires).
Priorité	Fortement plébiscité par les participants	Non plébiscité par les participants	Plébiscité par les participants	Non plébiscité par les participants	Faiblement plébiscité par les participants
Synthèse	Les montants doivent être répartis en fonction des besoins et supportés équitablement par tous les acteurs de la chaîne touristique. Les participants ne sont pas opposés à une adaptation/augmentation des taxes pour autant que les besoins soient clairement identifiés et que l'utilisation des recettes supplémentaires améliorent de manière concrète le tourisme à Anzère. (Projets à identifier).				

A l'issue de la démarche, il convient de retenir le fondement suivant : « *la population et les acteurs économiques d'Anzère ne sont pas contre l'augmentation des montants des taxes et/ou l'introduction d'une nouvelle taxe, mais exigent que le nouveau mode de financement soit équitable et réponde aux besoins identifiés, via la proposition / validation de projets prioritaires* ».

→ Ces projets, mesures ou actions sont aujourd'hui répertoriés dans le plan d'action 2025 et le scénario de financement qui tient compte de cette volonté populaire se présente comme suit :

#### Scénario de financement équitable ANZERE2025

- Réévaluation des montants de la taxe de séjour à la nuitée ;
- Introduction de la taxe de séjour forfaitaire obligatoire pour les propriétaires > **modalités du règlement à définir, sur la base de l'étude comparative détaillée des stations d'Anniviers, Hérens, La Tzoumaz, Ovronnaz, etc.**
- Si nécessaire, réévaluation de la taxe de promotion touristique d'Ayent et mise en adéquation avec Arbaz ;
- Introduction d'un pass' avantages à l'attention des publics cibles

La répartition des charges sur l'ensemble des acteurs fait consensus et a directement renforcé l'intérêt des participants et des pouvoirs politiques pour la mise en place de ce nouveau mode de financement, **plus adapté à la situation d'Anzère, et plus équitable.**

## 4.2. A venir : projet de règlement & Pass' avantages

### Nouveau règlement de taxes touristiques

Conformément aux exigences de la L'Tour, la démarche Anzère2025 a permis d'identifier les nouvelles lignes directrices de la station, et d'actualiser le plan d'action opérationnel. C'est dans une deuxième étape que ces éléments seront pris en compte pour formaliser et chiffrer les besoins à court, moyen et long terme, et seront déterminant pour **choisir les modalités du prochain règlement sur les taxes touristiques.**

**Ce qu'il reste à déterminer avec la commission stratégique et le Canton, et qui fait l'objet d'un nouveau mandat de prestation accordé aux bureaux partenaires est listé ci-après :**

- Art. 3, possibilités d'exonération de la taxe de séjour forfaitaire ;
- Art. 4, choix du mode de perception ;
- Art. 5, détermination des montants
- Art. 6, détermination des caractéristiques du forfait : m2, m3, unité par ménage et nombre de jours
- Art. 8, modalités de paiement

→ **Ces travaux « techniques » sont planifiés durant l'été 2016 et feront l'objet d'une présentation publique à la rentrée (automne 2016).**

### Le Pass' avantages : un outil marketing pour garantir l'attractivité d'Anzère et affirmer son positionnement touristique

Afin de répondre aux attentes et besoins des 3 publics cibles prioritaires d'Anzère, **la mise en place d'un outil marketing combinant structuration de l'offre touristique et la promotion des spécificités régionales a été validée.** Dès lors, les montants supplémentaires de la taxe pourront servir, en partie, à financer cet outil marketing qui a fait ses preuves en Anniviers, à Villars, aux Portes du Soleil et dès le 1<sup>er</sup> août, fera le buzz dans la région du Pays du St Bernard... Là aussi, un gros travail mené par la sous-commission « carte d'avantages » sera mené durant l'été 2016 et fera l'objet d'une présentation publique à la rentrée (automne 2016). Les deux travaux sont menés en parallèle, pour plus de cohérence.

**Le concept de pass' est en cours d'élaboration et devra déterminer :**

- A qui s'adresse le pass' ? ;
- Modalités d'accès et d'usage du pass' ;
- Saisonnalité du pass' ;
- Prix de vente et modalités de répartition des commissions partenaires ;
- Stratégie de communication (objectifs de vente et de promotion) ;
- Solution technique.

### 4.3. Conclusion et perspectives

Au terme de ce premier travail de réflexion, l'équipe d'encadrement de la démarche tient à souligner la volonté des communes de garantir un **climat de confiance et une dynamique positive**. Le processus participatif et d'information mis en place vont dans ce sens et doit se poursuivre jusqu'à la mise en œuvre des premières mesures du plan d'action.

A ce stade, c'est la nouvelle entité **Anzère Tourisme SA, sous le pilotage de Damian Indermitte (DI)** et de son conseil d'administration, qui aura pour mission de s'approprier la démarche et de garantir l'adhésion des partenaires et le succès de celle-ci. A cet effet, l'intégration de DI à la démarche et à la sous-commission « carte d'avantages » révèle déjà son engagement et sa volonté de poursuivre le travail, en toute confiance et de manière proactive et professionnelle.

## 5. Annexes

---

- Le plan d'action complet
- Les bulletins d'information (n°1 à 4)
- La présentation de la séance publique du 10 juin 2016
- Les présentations des ateliers 1, 2 et 3